

justice de son gouvernement actuel. Et cependant la paix ne peut régner dans un pays que si tous les droits sont également reconnus.

La législature du Manitoba se compose de 40 membres, deux nouveaux sièges ayant été ajoutés en vertu d'un bill de *renouveau*.

On fixe à 10 la majorité du gouvernement. Cette majorité était de 22 dans la dernière chambre.

La nouvelle chambre ne compte que quatre députés canadiens-français, messieurs Martin, député de Morris, Lagimodière, député de La Vérandrye, Bernier, député de Carillon, et Prendergast, député de St-Boniface.

.

. Ce qui précède était écrit lorsqu'une triste nouvelle nous est parvenue de Londres. Le conseil privé a, paraît-il, déclaré *intra vires* l'acte de la législature du Manitoba qui abolit les écoles séparées. Cette décision est certainement un déni de justice qui aura malheureusement, peut-être, des conséquences déplorables. On ne prive pas ainsi impunément une population de ses droits sacrés garantis par la constitution. Les catholiques des autres parties de la Puissance, menacés eux aussi, soutiendront leurs frères du Manitoba dans les combats qui se préparent. Quand nous serons unis comme un seul homme pour réclamer la justice qui nous est due, il faudra bien qu'on nous la rende. Nous épuiserons tous les moyens constitutionnels, et, s'ils sont inutiles, il y aura peut-être encore d'autres moyens de mettre les fanatiques à la raison. Justice égale : nous ne demandons pas autre chose, mais il nous la faut et nous l'aurons coûte que coûte si nous sommes unis.

.

. Le 14 juillet, les Canadiens-Français du Maine se sont réunis en convention à Biddeford. C'était leur troisième convention nationale et elle a eu lieu à l'occasion du 25^e anniversaire de la fondation de la société Saint-Jean-Baptiste de Biddeford. Nos compatriotes n'ont pas oublié leur patrie d'origine et ils conservent toujours précieusement la religion et la langue des ancêtres.

Quoiqu'attachés aux institutions de leur pays d'adoption, ils veulent conserver leur nationalité distincte, et, dans les résolutions qu'ils ont passées, ils déclarent *adhérer de toute la force de leur patriotisme à leurs chères sociétés nationales, fondées et maintenues au prix des plus grands sacrifices et qui n'ont pas été étrangères au progrès religieux et social de nos compatriotes aux Etats-Unis.*

Ils se prononcent aussi en faveur d'une ALLIANCE NATIONALE et d'autres mesures importantes. La plus importante de ces mesures est bien celle qui concerne l'éducation catholique et française. Voici leur résolution concernant cette question vitale.

Reconnaissant la suprême importance de l'éducation catholique et de l'instruction française, nous prions instamment les Canadiens-français du Maine de s'efforcer d'établir des écoles paroissiales partout où il n'en existe pas encore, et de ne pas reculer devant les sacrifices pour